

NORME INTERNATIONALE

ISO
105-X12

Troisième édition
1987-12-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie X12: Solidité des teintures au frottement

Textiles — Tests for colour fastness —

Part X12: Colour fastness to rubbing

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est normalement confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-X12 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (incorporée dans l'ISO 105-X : 1984), dont elle constitue une révision mineure.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en treize «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alpha-numériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie X12:

Solidité des teintures au frottement

1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente partie de l'ISO 105 spécifie une méthode destinée à la détermination de la résistance des teintures sur les textiles de toute nature, y compris les revêtements de sols et autres tissus velours, au frottement et au dégorgeement par frottement sur d'autres matériaux.

1.2 La méthode s'applique à l'ensemble d'un revêtement de sol textile, à un échantillon ou aux fils.

1.3 Deux essais sont prévus : l'un en frottant avec un tissu sec et l'autre en frottant avec un tissu mouillé.

2 Références

ISO 105, *Textiles — Essais de solidité des teintures —*

Partie A01 : Principes généraux pour effectuer les essais.

Partie A03 : Échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements.

3 Principe

Deux éprouvettes du textile sont frottées avec un tissu sec et avec un tissu mouillé. Deux tailles différentes de la cheville de frottement sont spécifiées, une pour les velours (voir 8.1), et une pour les autres textiles. Le dégorgeement sur les tissus de frottement est évalué avec l'échelle de gris.

4 Appareillage

4.1 Appareil d'essai approprié pour la détermination de la solidité des teintures au frottement. Un tel appareil comporte une des deux tailles différentes de la cheville de frottement, utilisée comme suit, selon le type de textile à soumettre à l'essai.

4.1.1 Pour les tissus velours, y compris les revêtements de sols textiles :

Une cheville de frottement de 3,2 cm de diamètre et une surface de contact de 2,5 cm de diamètre avec une zone de transition arrondie de 0,32 cm de rayon (voir la figure et 8.2).

La cheville de frottement exerce une force vers le bas de 22 N, et frotte d'un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de 10 cm.

4.1.2 Pour tous les autres textiles :

Une cheville de frottement comprenant un cylindre de 1,6 cm de diamètre frotte d'un mouvement de va-et-vient en ligne droite sur une longueur de 10 cm avec une force de 9 N exercée vers le bas (voir 8.2).

4.2 Tissu de frottement en coton, désencollé, blanchi, sans apprêt et coupé en carrés de 5 cm × 5 cm.

4.3 Grille, en fil d'acier inoxydable de 1 mm de diamètre et ayant une largeur de maille d'environ 20 mm.

4.4 Échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements (voir chapitre 2).

5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, ou un revêtement de sols textile, utiliser deux morceaux d'au moins 14 cm × 5 cm pour l'essai de frottement à sec et deux autres identiques pour le frottement au mouillé. Une éprouvette de chaque paire doit avoir sa longueur dans le sens des fils de chaîne (ou dans la direction de production), l'autre dans le sens des fils de trame (ou perpendiculairement à la direction de production).

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter de façon à obtenir des éprouvettes d'au moins 14 cm × 5 cm, ou bien former une nappe de fils parallèles en enroulant le fil dans le sens de la longueur sur un rectangle de carton de dimensions appropriées.

6 Mode opératoire

6.1 Fixer chaque éprouvette soumise à l'essai à l'aide de pattes d'attache sur le socle de l'appareil, la longueur de l'éprouvette se trouvant dans le sens de la longueur de ce socle. Soumettre à l'essai les éprouvettes préparées comme indiqué dans le chapitre 5 selon les modes opératoires spécifiés en 6.2 et 6.3.